



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Politique maritime de la France
Question au Gouvernement n° 3145

Texte de la question

POLITIQUE MARITIME DE LA FRANCE

M. le président. La parole est à M. Jimmy Pahun.

M. Jimmy Pahun. Ma question s'adresse à Mme la ministre de la transition écologique et solidaire. Aux Assises de l'économie de la mer, en décembre, le Président de la République a déclaré : « Le XXI^e siècle sera maritime ». Ce jour-là, il a présenté les quatre grands axes de la stratégie maritime française : soutien à la recherche, protection de la biodiversité, développement de l'économie bleue et défense de nos intérêts géostratégiques outre-mer.

La semaine dernière, le Président a dit vouloir accélérer l'application de cette stratégie dans le cadre de la reprise économique. Ces mots ont retenu toute l'attention de la communauté maritime française. Que le Président de la République évoque le potentiel maritime de la France dans une adresse solennelle à la nation constitue un symbole fort !

Dans ce domaine comme dans tant d'autres, la crise a mis en lumière nos atouts et nos faiblesses. Elle a notamment révélé la nécessité de penser différemment le transport maritime, de le concevoir dans sa dimension stratégique, et pas uniquement commerciale, pour l'inscrire dans une logique de souveraineté et de compétitivité, au bénéfice de la transition écologique, de l'emploi et du savoir-faire des Français. Je voudrais d'ailleurs profiter de cette occasion pour remercier les marins de commerce, les pêcheurs, qui continuent à assurer l'approvisionnement de la France pendant cette crise sanitaire.

Notre surface maritime, notre communauté scientifique, nos secteurs économiques d'excellence nous confèrent une responsabilité particulière au sein de la communauté internationale : nous devons être à l'avant-garde de la lutte contre le changement climatique et pour la préservation de la biodiversité marine, aussi bien dans le cadre des négociations sur la haute mer à l'ONU que lors du prochain congrès de l'UICN, l'Union internationale pour la conservation de la nature, à Marseille.

Du transport maritime à la course au large, de nos écoles de voile à la pêche ou à l'industrie nautique, en passant par les énergies marines renouvelables, le monde maritime vit depuis quelques années une révolution permanente. Madame la ministre, comment, concrètement, accélérer l'application de la stratégie maritime française et la faire évoluer en fonction des leçons tirées de la crise ? *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes MODEM et LaREM.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la transition écologique et solidaire.

Mme Élisabeth Borne, *ministre de la transition écologique et solidaire.* Vous avez rappelé, à juste titre,...

M. Pierre Cordier. Elle avait la question !

M. Fabien Di Filippo. C'est elle qui l'a écrite !

Mme Élisabeth Borne, ministrel'ambition de la stratégie maritime voulue par le Président de la République et par le Gouvernement. Je voudrais à mon tour saluer les acteurs du secteur, les élus, les ONG – organisations non gouvernementales –, qui se sont mobilisés durant cette crise. Le Gouvernement a été à leurs côtés pour leur apporter des aides d'urgence, les accompagner sur le plan sanitaire, les assister dans le rapatriement des marins bloqués à l'autre bout du monde.

Récemment encore, j'ai échangé avec le CNML, le Conseil national de la mer et des littoraux, et noté ses attentes fortes pour l'avenir. Aussi, je vous confirme que notre stratégie maritime se trouve au cœur des engagements pris par le Président de la République afin de reconstruire une économie forte, écologique, souveraine et solidaire. Les discussions que j'ai eues m'ont permis d'établir trois grandes priorités : accélérer la décarbonation en accompagnant le verdissement des ports et des transports maritimes, ainsi que le déploiement des énergies marines renouvelables ; face aux risques, accroître la résilience de notre territoire...

M. Marc Le Fur. Vous cassez la biodiversité !

Mme Élisabeth Borne, ministrepar une bonne gestion de nos écosystèmes et de nos littoraux ; miser sur l'innovation, notamment pour soutenir les projets d'écoconception ou de recyclage des entreprises navales et nautiques.

Par ailleurs, l'économie maritime étant aussi liée au tourisme et à son développement durable, nous allons travailler, avec les acteurs concernés, à décliner en ce sens le plan de relance du tourisme. Le CNML, que je réunirai de nouveau à la mi-juillet, poursuit ses travaux. Vous l'aurez compris : je suis convaincue que la sortie de crise sera l'occasion de conforter encore notre stratégie maritime. *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

Données clés

Auteur : [M. Jimmy Pahun](#)

Circonscription : Morbihan (2^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3145

Rubrique : Mer et littoral

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 juin 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 juin 2020](#)